

Directeur technique des entreprises de spectacle vivant

RNCP1384 · RNCP · Publiée

L'essentiel

Niveau de qualification	Niveau 7
Code(s) NSF	323p
Formacode(s)	45042
Code(s) ROME	L1509
Type d'enregistrement	Enregistrement sur demande
Date d'échéance	19/07/2022

Certificateur(s)

INSTITUT SUPERIEUR DES TECHNIQUES DU SPECTACLE · SIRET : 78320476100036

Résumé de la certification

OBJECTIFS ET CONTEXTE

A compléter (Reprise)

ACTIVITÉS VISÉES

Le directeur technique encadre et dirige l'équipe technique d'une structure de spectacle vivant. Il a en charge la gestion des moyens techniques, équipements et infrastructures ainsi que le suivi des budgets affectés à cette activité. Il conseille la direction de l'établissement qui l'emploie sur les modalités de mise en oeuvre opérationnelle de ses projets d'activité.

Ses activités sont:

- Etude de faisabilité de la programmation
- Ingénierie de mise en oeuvre de la programmation
- Gestion des équipements scéniques et des bâtiments
- Gestion des ressources humaines.

COMPÉTENCES ATTESTÉES

Les compétences attestées par la certification peuvent être regroupées dans les quatre principaux domaines d'activité du directeur technique :

Etude de faisabilité de la programmation

- Etudier la faisabilité de la mise en oeuvre technique en respectant le projet artistique, en estimant l'adéquation des lieux choisis et des moyens techniques nécessaires, en intégrant la prévention des risques à cette étude
- Elaborer des fiches techniques, et l'analyse fonctionnelle d'un lieu en fonction de la programmation.
- Estimer les moyens humains et les compétences requises, pour la réalisation d'un projet.
- Rédiger des documents et des demandes relatifs aux conditions de réalisation d'un projet.
- Elaborer un budget prévisionnel en pondérant les différentes tâches techniques, argumenter les choix et négocier les engagements financiers.

Ingénierie de mise en oeuvre de la programmation

- Proposer des conditions de mise en oeuvre en veillant aux objectifs artistiques.
- Evaluer la charge de travail et établir les plannings nécessaires aux différentes activités, en accord avec la réglementation.
- Employer les techniques et les méthodologies de l'encadrement et mettre en place des procédures pour :
 - ° Permettre la circulation des informations nécessaires à l'exécution des différentes tâches.
 - ° Organiser le contrôle des coûts techniques.
- Constituer une équipe technique.

- Mettre en œuvre la prévention des risques et intégrer les vigilances nécessaires au processus de mise en œuvre.

Gestion des équipements scéniques et des bâtiments

- Organiser le fonctionnement des équipements, des matériels et des locaux d'un lieu de spectacle.
- Intégrer un réseau de ressources et la veille technologique et réglementaire dans la gestion des lieux.
- Etablir et suivre l'ordre de marche (ODM) des lieux.
- Apprécier les demandes d'usage, planifier et gérer les mises à disposition.
- Prendre en compte la maintenance, ses coûts et rythmes nécessaires dans l'activité de la structure.
- Appliquer les codes et les procédures administratifs.
- Intégrer un réseau de compétences et de ressources dans une activité de gestion de lieu.
- Organiser la recherche d'informations pour la veille technologique et réglementaire.
- Repérer les différentes formes et esthétiques (lieux scéniques, architecture...).
- Elaborer un planning d'aménagement de lieu de spectacle.

Gestion des ressources humaines

- Mettre en œuvre des techniques et des méthodologies d'encadrement et d'animation d'équipe.
- Intégrer la prévention des risques au travail dans la préparation et le suivi des activités de l'équipe technique.
- Appliquer les obligations de l'entreprise en matière de formations obligatoires.
- Impliquer les équipes techniques dans les projets en favorisant la relation avec les équipes administratives.
- Réaliser des documents de communication pour favoriser les relations avec les intervenants externes à l'équipe technique.

Blocs de compétences

RNCP1384BC01 — Aménagement de l'espace de représentation

LISTE DE COMPÉTENCES

Capacités attestées :

- . organiser la maintenance des équipements, des matériels et des locaux
- . organiser le suivi des relations institutionnelles liées à la gestion des locaux et des équipements
- . mettre en place les outils de suivi relatifs à la gestion de l'usage des locaux et des matériels
- . mettre en place une stratégie de veille réglementaire et technologique
- . d'organiser le suivi de projets d'aménagement

Modalités d'évaluation :

Etude de cas donnant lieu au rendu d'un dossier soutenu oralement

RNCP1384BC02 — Gestion des ressources humaines et communication

LISTE DE COMPÉTENCES

Capacités attestées :

- . Connaître les notions élémentaires juridiques et sociales de gestion du personnel et de gestion des entreprises
- . Appliquer les obligations réglementaires en matière de formations obligatoires
- . Connaître les techniques et les méthodes d'encadrement et d'animation d'équipe
- . Utiliser les techniques de planification
- . Intégrer la prévention des risques au travail dans la préparation et le suivi des activités de l'équipe technique

Modalités d'évaluation :

Présentation orale d'un plan de restructuration d'un service technique

RNCP1384BC03 — Administration et gestion de production

LISTE DE COMPÉTENCES

Capacités attestées :

- . Rédiger les demandes relatives aux conditions de réalisation d'un projet
- . Etablir les conditions de réalisation et de mise en oeuvre techniques pour rédiger la fiche technique
- . Elaborer un document descriptif des moyens nécessaires à un projet
- . Estimer les moyens humains et les compétences requises pour la réalisation d'un projet
- . Elaborer un budget en pondérant les différentes tâches
- . Employer les techniques de planification

Modalités d'évaluation :

RNCP1384BC04 — Prévention des risques

LISTE DE COMPÉTENCES

Capacités attestées:

- . Connaître les différents acteurs de la prévention
- . Comprendre les enjeux de la prévention des risques au travail
- . Elaborer une stratégie de prévention
- . Elaborer un DUERP
- . Mettre en place une stratégie de veille réglementaire
- . Connaître les bases de la réglementation liées à l'accueil du public

Modalités d'évaluation :

Etude de cas donnant lieu au rendu d'un dossier soutenu oralement

Secteur d'activité et type d'emploi

SECTEURS D'ACTIVITÉS

Le spectacle vivant en salle : théâtres nationaux, opéras, centres dramatiques nationaux, scènes nationales, centres chorégraphiques, compagnies dotées d'un lieu, théâtres de ville, scènes de musiques actuelles.

Le spectacle vivant en extérieur, spectacles de rue et spectacles hors les murs.

L'événementiel culturel

Les spectacles sous chapiteaux

Les festivals et les tournées

TYPE D'EMPLOIS ACCESSIBLES

Directeur technique des entreprises du spectacle vivant, régisseur général du spectacle vivant

RÉGLEMENTATIONS D'ACTIVITÉ

A compléter (Reprise)

Marché du travail

Indicateurs au niveau des familles professionnelles (FAP) des métiers visés, agrégés au niveau national — France Travail / DARES (open data).

Tension de recrutement (DARES 2024)	Très faible (1/5)
Facteurs principaux	Intensité d'embauche, Non-durabilité de l'emploi, Lien formation-emploi
Salaire médian (mensuel)	2 500 €
Diplôme le plus fréquent	Diplôme de niveau bac+2 (DUT, BTS, Deug ou équivalent) en communication et information (16 % des actifs en emploi)
Familles professionnelles (FAP)	U1X80 — Professionnels des spectacles · tension 1/5 (Très faible)
Projets de recrutement (BMO 2026)	28 833
Jugés difficiles à recruter	10 %
Emplois saisonniers	31 %
Familles professionnelles (FAP)	U1X80 — Professionnels des spectacles

Voies d'accès

MODALITÉS D'ACCÈS

Formation continue, VAE

PRÉREQUIS À L'ENTRÉE EN FORMATION

A compléter (Reprise)

COMPOSITION DU JURY — FORMATION CONTINUE

Le jury est présidé par un Directeur Technique en exercice.

Deux directeurs techniques

Deux directeurs et / ou administrateurs

Un représentant de l'Université

Directeur des formations ISTS

COMPOSITION DU JURY — VAE

Le jury est présidé par un Directeur Technique en exercice.

Deux directeurs techniques

Un directeur ou administrateur

Un représentant de l'Université

Un représentant de la formation continue de l'Université

Directeur des formations ISTS

Base légale

Date d'échéance de l'enregistrement 19/07/2022

Liens avec d'autres certifications

NOUVELLE(S) CERTIFICATION(S)

RNCP40441

Pour plus d'informations

LIEN VERS LE DESCRIPTIF

www.ists-avignon.com

<http://www.ists-avignon.com>

Fiche officielle (France Compétences)

<https://www.francecompetences.fr/recherche/rncp/1384/>

Entrées et sorties de formation

Entrées en formation	4
Parcours menés à terme	3
Taux d'achèvement	75 %
Période	02/2022 – 12/2022

Entrées et sorties — Caisse des Dépôts (open data), tous organismes confondus.

Demande CPF — formations engagées

Dossiers CPF engagés	7
Montant total engagé	15 640 €
Coût moyen par dossier	2 234 €
Durée moyenne	122 h
Période	08/2020 – 02/2022

France compétences	99 %
---------------------------	-------------

Reste à charge titulaire	1 %
---------------------------------	------------

Formations engagées via le CPF — Caisse des Dépôts (open data), tous organismes confondus.